

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Valley View Kids Care Inc.	Numéro de permis 2010925	Date d'inspection Le 30 août 2023	
Nom de l'établissement Les Amis de Madi 1 (2022)		Numéro de téléphone (506) 582-5437	
Adresse 335 rue Chapel Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2M5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des dossiers d'incident, des activités quotidiennes (remis liste de vérification pour les activités quotidiennes et la section 7 du manuel de l'exploitant), de l'aire de jeu extérieur (matériels et équipements), de la compétence et formation (plusieurs éducatrices vont débiter le cours de PE en septembre 2023), de l'accès à l'établissement et du lieu d'exploitation. L'administratrice m'informe que les structures de jeu extérieur ont suffisamment de surface protectrice selon le manuel du fabricant et/ou CSA. Les enfants vont à l'extérieur lors de ma visite.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 août 2023

Date

original signé par

Tia Ladouceur

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 août 2023

Date